

réponse à M. Pajot, grand audencier de France, qui loge sur le quai des Théatins au petit hôtel de Bouillon (6).

Mgr de Montmorin ne songeait pas seulement à réunir les actes de ses prédécesseurs et les mémoires de son diocèse; il s'appliquait encore à rétablir les anciens usages et à restaurer les plus vénérables traditions; en voici une preuve, utile à noter, dans les renseignements qu'il communique à Dom Martène, le laborieux compilateur du *De antiquis Ecclesie Ritibus*; on jugera que l'Église de Lyon et l'Église de Vienne tiraient de leurs origines, probablement communes, des cérémonies identiques.

L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE A DOM EDMOND MARTÈNE

« Vienne, ce 14 mars 1703.

« Il est vrai, mon Révérend Père, qu'on m'avait rapporté que vous aviez écrit dans votre livre *De ritibus clericorum* qu'à l'exemple de l'Église de Lyon j'avais tout nouvellement établi six prêtres, pour m'assister à l'autel, les fêtes les plus solennelles de l'année. Il m'était facile de faire voir par les anciens cérémoniaux et ordinaires de mon Église que cela avait été de tout temps pratiqué dans mon Église par mes prédécesseurs, excepté environ depuis cinquante ou soixante ans. J'aurais même pu faire voir une sentence que j'ai dans mes archives, par laquelle il est ordonné aux curés de la ville qui doivent faire cette fonction de se rendre dans ma cathédrale à l'heure que devait se commencer la grande

(6) F. F. 19655. Correspondance de Mabillon. T. VII.